L'Espitau d'Osse à Serreuilhe

Assembler les pièces d'un puzzle ou reconstituer l'image du passé du quartier Serreuilhe autrefois appelé Osse, requiert l'étude de quatre documents, tous datés à des périodes différentes 1385 pour le plus ancien, puis 1439, 1538 et enfin 1570. Apparaissent alors un *Espitau domenger*, une Grange ecclésiastique, une petite église dédiée à Notre-Dame et enfin un petit cimetière. L'ensemble était géré par la riche abbaye cistercienne de Pontaut, à Mant, près d'Hagetmau.

En complément, il convient de noter que la mémoire vive des Sarrulhans gardait le nom d'une maison Lagrange, nom bien insolite au pays des *bordes*. En outre, un curieux dicton-météo rappelle t- il les conséquences d'un lointain passé? *Qu'en dalhat eth prat d'eth sémitèri douma que ba plobe* (Ils ont fauché le pré du cimetière, demain, il va pleuvoir).

L'Espitau d'Osse domenger

Cette appellation laconique apparaît pour la première fois en 1385, dans le dénombrement général du vicomte de Béarn Gaston Fébus, à la rubrique « Aramits ». Ce rôle étant destiné à un usage fiscal, la mention *domenger* précise que cette terre de l'*Espitau* est noble et de ce fait exempte d'impôt. L'*espitau* peut se traduire par « hôpital ou hôtellerie ». Quant à Osse, ce mot désigne en général un cours d'eau. Mais ici, aucun ruisseau ne porte ce nom. Dans son dictionnaire toponymique, Michel Grosclaude le définit aussi comme une construction en planches, du basque *oltzo*. L'appellation « *L'Espitau d'Osse domenger* » signifierait alors : « *La terre noble de l'hôpital en bois* ».

Selon le guide du pèlerin d'Aymery Picaud, au XIIe siècle *« Ces hospices ont été installés à des emplacements où ils étaient nécessaires ; ce sont des lieux sacrés, des maisons de Dieu pour le réconfort des saints pèlerins, le repos des indigents, la consolation des malades, le salut des morts, l'aide aux vivants ».*

Depuis le IXe siècle, après la découverte à Compostelle du tombeau de Saint Jacques, des foules de pèlerins de toute la chrétienté se lancent sur les chemins qui mènent en Galice. Les cols des vallées des Pyrénées occidentales ont largement drainé vers le Sud ces marcheurs déterminés coûte que coûte à parvenir au tombeau du Saint.

Depuis la région d'Oloron, Sainte-Christine du Somport et ses relais hospitaliers assuraient aux pèlerins en route vers Jaca, un chemin sécurisé par le vicomte de Béarn. Cependant, l'Espitau d'Osse et sa Grange, dans la vallée de Barétous, leur offraient une traversée plus rapide mais peut-être moins sûre vers un monastère de la vallée de Roncal en Navarra : soit par le col de la Pierre Saint-Martin (1760 m), soit plus probablement, par le Barlanès et le col de Lacurde (1341 m) via la collégiale de Sainte-Engrâce, renommée pour une relique de la Sainte. Les cols frontaliers d'Ourdayté (1416 m) et d'Ejuharré dit de Sainte Engrâce permettaient ensuite l'accès à la vallée de Roncal. L'attrait de la sainte relique et le relais du

monastère montagnard incitaient le pèlerin à choisir ce passage. Toujours depuis Arette, le col de Suscousse (1216 m) pouvait être aussi un passage rapide vers la collégiale de Sainte-Engrâce.

Tout concorde pour que Osse soit un relais hospitalier de l'abbaye de Pontaut sur un chemin secondaire du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Depuis Mant, via l'abbaye de Lucq avec son bac de Saucède, puis la chapelle Ste Hélène de Moumour, l'oratoire de Ste Vigne (st Abit?) de Féas, **l'espitau d'Osse,** la collégiale de Sainte-Engrâce et enfin le monastère de Leyre en Navarra, l'abbaye de Pontaut guidait ses pèlerins sur un chemin exclusivement cistercien. (Voir carte ci- dessous)

À l'instar de l'abbaye de Sauvelade qui fut dotée en 1127 par Gaston IV le croisé de revenus et de dépendances foncières pour établir prieurés et granges ecclésiastiques sur les *camiis roumìus*,(chemins de pèlerins); il est raisonnable de penser que Pontaut obtint les mêmes avantages pour sa Grange d'Osse.

Avec une terre noble d'une bonne trentaine d'hectares et l'accès aux *hermes* (vacants), le site hospitalier d'Osse pouvait satisfaire les besoins liés à son activité et parfois livrer à la maison mère, viande, laine et surtout fromages excédentaires. Un moine-prêtre devait gérer l'ensemble au nom de l'abbé de Pontaut, seigneur de cette terre. La petite église N.D. permettait à ce frère de célébrer sa messe quotidienne en présence d'assujettis habitant quelques rares *ostaus* octroyés par le seigneur- abbé. Quant au cimetière, sa seule existence passée démontre les besoins spécifiques de sépultures pour un *espitau,* mais aussi l'indépendance de cette terre par rapport aux paroisses voisines, d'Ance et d'Aramits.

En ce qui concerne l'activité et la fréquentation de la Grange, les documents connus ne donnent aucun détail. Toutefois, un affermage de 1439 offre un résumé du rôle de la Grange sans qu'il soit fait mention de l'*espitau*. À cette date, cette voie de pèlerinage s'était-elle tarie au point de ne plus nécessiter à Osse la présence d'un frère gestionnaire ?

Notum sit que frère Guilhem Arnaud de Serres au nom et comme syndic et procureur de l'honorable religieux Mossen l'abbé de Pontaut, a pouvoir par le présent bail de louer à ferme à Mossen Pes de Poey curé d'Ance en Barétous, tous les biens de l'église Notre-Dame d'Osse et de la Grange d'Osse situés dans ladite vallée. *L'ostau et la borde* (maison et grange) avec tous les outillages qui s'y trouvent, les fruits des champs et des terres, droits et devoirs, ainsi que les émoluments habituels et occasionnels tirés de l'église et de la Grange, bénéfices dont les abbés de Pontaut jouissent, on jouit et dont ils ont coutume de jouir.

Le recteur d'Ance est désormais compétent dans la gestion de ladite Grange pour une durée de cinq années à partir du prochain jour de Toussaint. Il s'engage envers l'abbé à gérer l'église et la Grange, d''assurer les services dus et accoutumés, toutes les administrations de *cos* (funérailles, sacrements?) et autres choses dues et accoutumées que l'abbé avait l'habitude d'assurer auprès des paroissiens. Ceux-ci paieront pour cela chaque année les sommes accoutumées.

Mossen Pès de Poey, s'engage à garder en aussi bon état et même meilleur les toits de ladite Grange ainsi que des autres maisons. Il promet aussi de faire les réparations prévues sur *l'ostau* principal de ladite Grange dans l'espace des cinq années du bail: à savoir réparer en maçonnerie le mur depuis la partie basse jusqu'à la fenêtre.

Les frais, après confirmation de maîtres maçons, seront alors partagés avec l'abbé.

De plus, à chaque fête du *dimenge cabè (*dimanche avant les Cendres), et durant le terme du bail, Mossen Pès de Poey fera livrer à Orthez un *quartaou* (50 l) d'huile d'olive bonne et marchande, exempte de toutes taxes.

Chaque partie s'engage à respecter les termes du contrat. Comme caution, Arnaud de Poey d'Aramits père du dit curé d'Ance, oblige tous ses biens et revenus.

Fait en deux exemplaires à Oloron le 8 octobre 1439. Témoins : Arnaud Goalhard de Betbeder et Denot de Baleg, tous deux de Lucq. (Traduit littéralement du béarnais et très fortement résumé).

Le loyer du bail n'est guère important, même si 50 l d'huile d'olive importés d'Espagne, sont loin d'être négligeables. Cela dénote que la Grange ne devait plus guère rapporter à Pontaut. Dans les termes du contrat, l'abbé s'assure auprès du curé d'Ance, que ce dernier continuera aide et rites de la religion dus aux fidèles de la paroisse d'Osse.

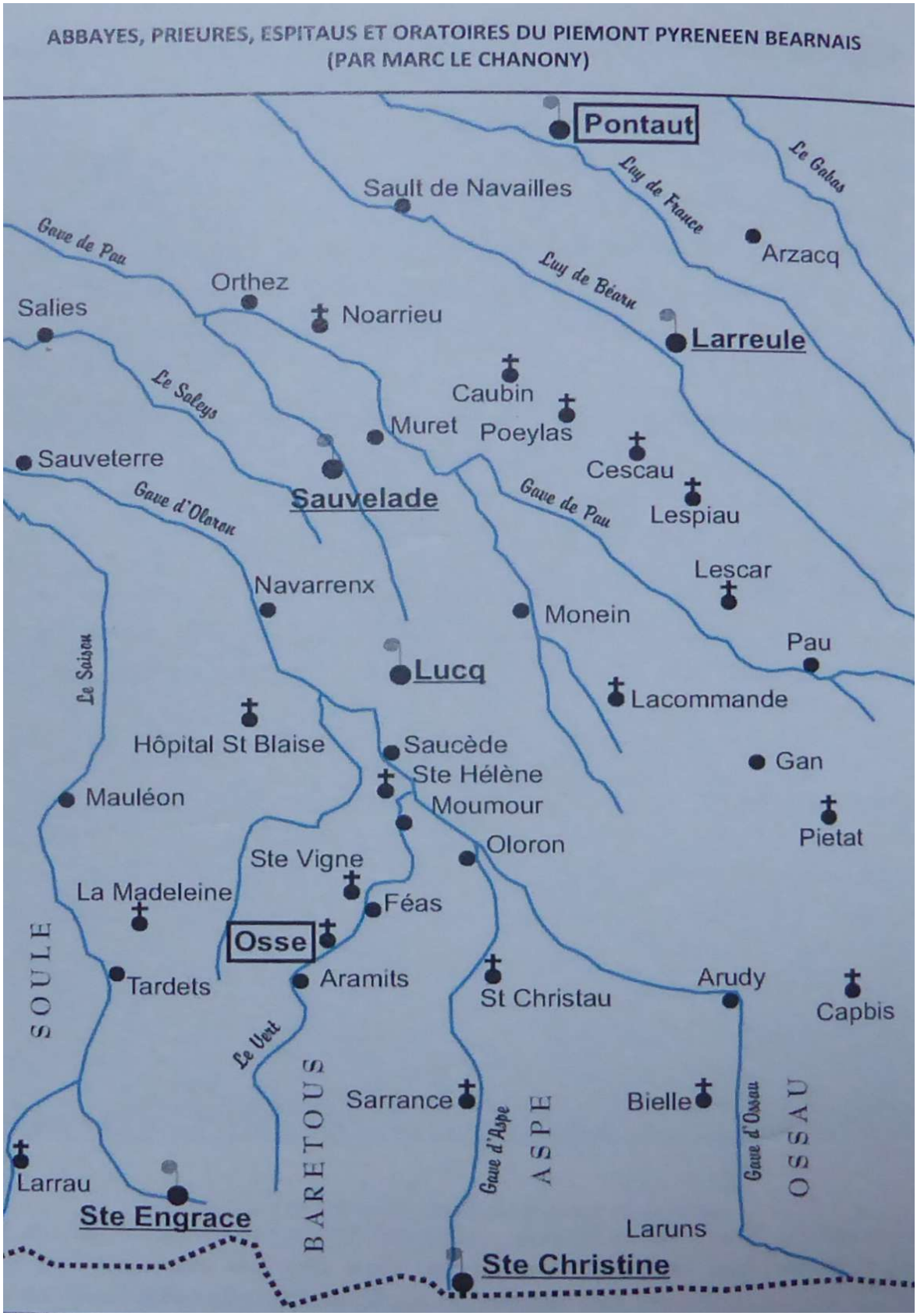
Cent ans ont passé. Lors du dénombrement général de 1538, frère Fortaner de Monclar n'est guère explicite dans la déclaration des biens de la Grange d'Osse. Il précise simplement que son monastère*: … exploite et possède dans la vallée de Baratous, près d'Aramits et près de l'eau du Bert, une petite Grange appelée Grange d'Osse, se composant d'une petite maison d'une borde(*grange*) et d'une petite église, ainsi que certaines terres nobles riveraines du vert dont les eaux sont si violentes qu'il est impossible de les détourner afin d'éviter qu'elles n'emportent la terre. Ces terres nobles confrontent aussi avec la terre de la Communauté villageoise d'Aramits, la terre des Sarrulhans* (de la maison Serreuilhe*), la terre de Pastor et de Meybile habitants d'Aramits et avec les chemins du Seigneur.* L'ensemble n'apparaît guère prospère.

Trente ans ont passé sans autre nouvelle documentaire, mais 1569 sonne le glas de l'église Notre-Dame d'Osse, incendiée par une petite troupe de Huguenots, lors des troubles entre Catholiques et Protestants. En 1570, Pierre d'Aramits, capitaine huguenot achète au domaine de Jeanne d'Albret les ruines mais surtout les terres nobles de la Grange ecclésiastique d'Osse. Après un paiement laborieux, l'Espitau d'Osse domenger est entré dans les possessions nobles et dans l'histoire de la maison d'Aramits.

Sur le pont de Serreuilhe, en route vers Oloron, il vous suffira désormais avec un peu d'imagination, de regarder sur le versant gauche, pour apercevoir quelques *ostaus* avec tout en bas le cimetière, au milieu la maison grangière et au sommet, plus près du ciel, la petite église N.D.…

J.A. / M.D.

Bibliothèque locale: D'Osse à Serreuilhe /chronique d'un quartier d'Aramits par Joseph Arrègle et Michel Duplaa


ABBAYES, PRIEURES, ESPITAUS ET ORATOIRES DU PIEMONT PYRENEEN BEARNAIS
(PAR MARC LE CHANONY)
Pontaut
Le Gabas
Luy de France
Sault de Navailles
Arzacq
Gave de Pau
Luy de Béarn
Orthez
Salies
Noarrieu
Larreule
Caubin
Le Soleys
Muret
Poeylas
Sauveterre
Cescau
Sauvelade
Gave d'Oloron
Gave de Pau
Lespiau
Lescar
Navarrenx
Monein
Pau
Le Saison
Lucq
Lacommande
Hôpital St Blaise
Saucède
Gan
Ste Hélène
Mauléon
Moumour
Pietat
Oloron
Ste Vigne
La Madeleine
Féas
Osse
SOULE
Tardets
Aramits
St Christau
Arudy
Capbis
Le Vert
BARETOUS
Sarrance
Gave d'Aspe
ASPE
Bielle
Gave d'Ossau
OSSAU
Larrau
Ste Engrace
Laruns
Ste Christine